

UN LIBRARY

UN/SA COLLECTION

Distr.
LIMITEE

A/C.5/XXVI/CRP.21/Rev.1
16 novembre 1971
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Vingt-sixième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 76 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1972

Chapitre 3 : Traitements et salaires

Incidences financières et administratives du projet de résolution
publié sous la cote A/C.5/L.1065/Rev.1

1. Les incidences financières et administratives pour 1972 des alinéas a), b), c) et d) du dispositif du projet de résolution publié sous la cote A/C.5/L.1065/Rev.1 sont indiquées dans les annexes I et II ci-jointes pour chacun des articles du chapitre 3 et pour l'ensemble du chapitre.
2. En ce qui concerne l'alinéa b) du dispositif du projet de résolution, on ne possède pas actuellement de données sur le nombre de fonctionnaires employés dans les bureaux extérieurs au 15 novembre 1971 dans la limite des crédits approuvés au titre de l'article V. En conséquence, aux fins de cet alinéa, la position indiquée est celle qui existait au 31 octobre 1971.

ANNEXE I

Incidences financières du projet de résolution publié sous la cote
A/C.5/L.1065/Rev.1

Articles <u>Chapitre 3</u>	Crédits	Réduction	Nouvelle	Réduction	Total
	demandés par le Secrétaire général	recommandée par le Comité consultatif	réduction	totale	révisé
	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>
<u>I. Postes permanents</u>	84 696 700 ^{1/}	53 000	583 100	583 100	
Elimination des nouveaux postes permanents proposés dans le projet de budget pour 1972 (voir rubrique i) dans l'annexe II)					
Elimination des nouveaux postes permanents proposés dans les demandes de crédits révisés comme suite aux décisions prises par le Conseil économique et social à ses cinquantième et cinquante et unième sessions (voir rubrique ii) dans l'annexe II)	135 000	26 000	109 000	135 000	
	84 831 700	79 000	692 100	771 100	84 060 000
<u>II. Personnel temporaire pour les réunions</u>	2 018 000	100 000			
<u>III. Autre personnel temporaire</u>	3 977 000	450 000			
<u>IV. Heures supplémentaires et sursalaire de nuit</u>	1 610 000	150 000			
	7 605 000	700 000	821 000	1 521 000	6 084 000

^{1/} Après exclusion de l'article premier de crédits d'un montant total de 485 300 dollars demandés pour les postes provisoires (17 postes d'administrateur, 5 postes d'agent des services généraux et 27 postes d'agent local) dont la transformation en postes permanents avait été recommandée par le Service de gestion administrative pour 1972.

ANNEXE I (suite)

Articles	Crédits demandés par le Secrétaire général	Réduction recommandée par le Comité consultatif	Nouvelle réduction	Réduction totale	Total révisé
	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars
<u>Chapitre 3</u>					
Exclusion des montants estimatifs révisés comme suite aux décisions prises par le Conseil économique et social à ses cinquantième et cinquante et unième sessions (article II et III)					
Total, articles II, III et IV	201 650	81 650	120 000	201 650	-
	7 806 650	781 650	941 000	1 722 650	6 084 000
<u>Besoins provisoires en personnel</u>	2 036 300 ^{2/}	912 500 ^{3/}	(912 500)		
V. Elimination des postes provisoires approuvés pour 1971 qui étaient vacants au 31 octobre 1971 (voir rubrique iii) dans l'annexe II)					
Elimination des crédits demandés pour les nouveaux postes provisoires proposés pour 1972 (voir rubrique iv) dans l'annexe II)					
	2 036 300	1 004 800	(392 500)	612 300	1 424 000
	94 674 650	1 865 450	1 240 600	3 106 050	91 568 600
Total, chapitre 3					

La nouvelle réduction indiquée ci-dessus aurait pour effet de réduire de 148 500 dollars les montants recommandés par le Comité consultatif pour le chapitre 4 (dépenses communes de personnel). De même, les recettes provenant des contributions du personnel au chapitre premier des recettes seraient réduites de 150 000 dollars.

2/ Après inscription à l'article V de crédits d'un montant total de 485 300 dollars pour les postes provisoires (17 postes d'administrateur, 5 postes d'agent des services généraux et 27 postes d'agent local) dont la transformation en postes permanents avait été recommandée par le Service de gestion administrative pour 1972.

3/ Crédits provisoirement exclus, en attendant la présentation de demandes de crédits révisées sur la base des recommandations du Service de gestion administrative.

/...

ANNEXE II

Incidences administratives du projet de résolution
publié sous la cote A/C.5/L.1065/Rev.1

A. Article premier - Postes permanents

i) Elimination des nouveaux postes permanents proposés dans le projet
de budget pour 1972 1/

	<u>Adminis- trateurs</u>	<u>Agents des services généraux</u>	<u>Agents locaux</u>	<u>Total</u>
Service de l'information	2	1	-	3
Commission économique pour l'Europe	5	4	-	9
Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient	5	-	12	17
Commission économique pour l'Amérique latine	8	-	18	26
Commission économique pour l'Afrique	11	-	5	16
Bureau économique et social des Nations Unies à Beyrouth	2	-	6	8
	<u>33</u>	<u>5</u>	<u>41</u>	<u>79</u>

ii) Elimination des nouveaux postes permanents proposés dans les demandes de
crédit révisées comme suite aux décisions prises par le Conseil économique
et social à ses cinquantième et cinquante et unième sessions (A/C.5/1336)

	<u>Adminis- trateurs</u>	<u>Agents des services généraux</u>	<u>Agents locaux</u>	<u>Total</u>
Département des affaires économiques et sociales	2	2	-	4
Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient	1	-	1	2
Commission économique pour l'Amérique latine	1	-	1	2
	<u>4</u>	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>8</u>

1/ Comme suite aux recommandations du Service de gestion administrative.

ANNEXE II (suite)

B. Article V - Besoins provisoires en personnel

iii) Crédit demandé à cet article pour les postes provisoires approuvés pour 1971 qui étaient pourvus au 31 octobre 1971 (y compris les postes dont la transformation en postes permanents est proposée, les postes exclus provisoirement par le Comité consultatif et le reste des postes approuvés pour 1971)

	Administrateurs		Agents des services généraux et agents locaux		Total des postes éliminés
	Postes approuvés pour 1971	Elimination des postes vacants au 31/10/1971	Postes approuvés pour 1971	Elimination des postes vacants au 31/10/1971	
Division des droits de l'homme	4	-	3	-	-
Bureau des affaires interorganisations	4	-	2	-	-
Service juridique	5	2	3	-	2
Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité	5	-	5	-	-
Département des affaires économiques et sociales	15	2	12	-	2
Bureau des services généraux	-	-	20	-	-
Office des Nations Unies à Genève	1	-	-	-	-
Commission économique pour l'Europe	4	3	5	-	3
Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient	6	2	12	-	2
Commission économique pour l'Amérique latine	6	6	9	-	6
Bureau économique et social des Nations Unies à Beyrouth	1	-	6	-	-
	<u>51</u>	<u>15</u>	<u>77</u>	<u>-</u>	<u>15</u>

/...

ANNEXE II (suite)

iv) Elimination des nouveaux postes provisoires proposés par le Secrétaire général dans le projet de budget pour 1972

	<u>Adminis- trateurs</u>	<u>Agents des services généraux</u>	<u>Travail- leurs manuels</u>	<u>Total</u>
Service du personnel	1	-	-	1
Service médical	1	1	-	2
Bureau des services généraux	6	17	12	35
	<u>8</u>	<u>18</u>	<u>12</u>	<u>38</u>
